

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.

NOTES POUR UN DISCOURS DU  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES  
EXTÉRIEURES, M. MITCHELL SHARP,  
À L'ASSOCIATION GERMANO-CANADIENNE  
D'HOMMES D'AFFAIRES ET DE MEMBRES  
DES PROFESSIONS LIBÉRALES (GERMAN-  
CANADIAN BUSINESS AND PROFESSIONAL  
ASSOCIATES), TORONTO,  
LE SAMEDI 16 FEVRIER 1974

(TRADUCTION)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Encouragé par un bon dîner et une ambiance sympathique, je me propose de défier la sagesse traditionnelle des discours ministériels, où les questions d'une actualité brûlante prennent nécessairement le pas sur toutes autres considérations. La question qui revêt le plus d'actualité ou, si vous le préférez, la question brûlante de l'heure, et à vrai dire des cinq derniers mois, est évidemment l'énergie. Or je n'ai pas l'intention de vous parler ce soir de l'énergie, et j'éviterai un sujet sur lequel portent tant d'entretiens. Je vous parlerai d'autres sujets importants, qui peuvent être traités de façon beaucoup plus positive, -- les relations entre mon pays et la République fédérale d'Allemagne et, d'une manière plus générale, les relations entre le Canada et la Communauté européenne.

Pour résumer les choses en un mot, les relations canado-allemandes "bourgeonnent". Il y a dix ans, le commerce entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne s'élevait à environ 315 millions de dollars. Selon les derniers chiffres, nous nous approchons d'un milliard de dollars par an, ce qui représente en dix ans une augmentation de 160%. L'an dernier il y a eu une augmentation de 25% des échanges dans les deux sens. L'Allemagne est devenue notre quatrième grand partenaire commercial. Ce sont là des chiffres impressionnants et je suis convaincu qu'ils témoignent dans une mesure importante du travail acharné et de l'ambition éclairée de nombreux membres des professions libérales et des milieux d'affaires germano-canadiens.

A eux seuls, toutefois, ces chiffres ne disent pas tout. On peut encore déplorer un certain déséquilibre. Bien qu'elles aient progressé, nos exportations vers la République fédérale sont restées en arrière de nos importations en provenance d'Allemagne. Pour sa part, le gouvernement essaie de corriger ce déséquilibre en stimulant les ventes non seulement de matières brutes ou semi-traitées, mais aussi d'une diversité de produits manufacturés ou transformés. Dans une société libre, c'est là une oeuvre qui se réalise en collaboration et la réussite dans ce domaine dépendra dans une grande mesure de l'appui et de l'initiative des milieux d'affaires canadiens.

Le commerce n'est évidemment qu'un des aspects des relations du Canada avec la République fédérale. D'autres intérêts communs ressortent de la conclusion d'accords sur la science et la technologie, la recherche et la production de défense, la sécurité sociale, sans oublier l'accord envisagé sur la coopération culturelle. En septembre dernier, M. Scheel et moi-même avons signé un accord relatif à des consultations bilatérales sur des questions d'intérêt commun. Dans le domaine de la science et de la technologie, les résultats ont été très satisfaisants de part et d'autre. La coopération industrielle s'exerce déjà en matière de technologie des océans et il y a des perspectives d'une collaboration fructueuse dans le domaine des satellites de télécommunications.

Nos relations avec la République fédérale comme avec l'ensemble de l'Europe n'ont jamais été fondées exclusivement, ni même essentiellement, sur le commerce. Des liens permanents et puissants ont été forgés par l'histoire, par des valeurs communes et, pour beaucoup d'entre nous, par des origines européennes communes.

Ces liens sont forts, mais nos relations ne sont pas statiques. Les problèmes et les perspectives de la Communauté européenne sont sujets à évolution. L'attitude du Canada à l'égard de la Communauté, particulièrement sous l'administration Diefenbaker, n'a pas toujours été empreinte d'enthousiasme. Mais lorsque l'administration dont je faisais et fais toujours partie a assumé son mandat, et au fur et à mesure que la Communauté elle-même se développait en élargissant ses institutions et en se tournant davantage vers l'extérieur, une réaction s'est produite et il y a eu évolution de l'attitude canadienne, tant de la part du public que du Gouvernement du Canada.

L'attitude canadienne a été aussi modelée par une reconnaissance de la stature mondiale de la Communauté européenne. L'élargissement de cette dernière n'est pas simplement une question d'arrangements institutionnels nouveaux en Europe. En dépit de désaccords inévitables et de frictions internes qui ont éclaté au grand jour -- come vous le savez -- à la Conférence de l'énergie à laquelle je viens d'assister cette semaine à Washington, la Communauté représente aussi un regain de pouvoir véritable, de confiance et d'influence qui a modifié profondément la structure des relations économiques mondiales.

La Communauté européenne est notre deuxième grand partenaire commercial et nous sommes convaincus que le volume de nos échanges poursuivra son expansion.

Le développement de nos relations avec l'Europe représente aussi, d'une autre façon très pratique, un trait essentiel de la politique fondamentale du gouvernement, qui consiste à diversifier l'économie canadienne et à la rendre moins vulnérable à l'égard d'un seul marché continental, à maintenir notre liberté d'action sur la scène internationale et, chose tout aussi importante, à préserver et à renforcer notre individualité.

Je tiens à préciser à cette occasion que nous n'avons pas songé à substituer l'Europe aux Etats-Unis comme partenaire commercial. Nous sommes un pays de l'Amérique du Nord et les Etats-Unis demeurent évidemment notre plus grand partenaire.

Mais la simple reconnaissance de ce fait ne nous conduit pas à accepter les contraintes d'un "déterminisme" continental. Nous croyons pouvoir multiplier nos échanges avec d'autres pays, notamment en Europe, afin de favoriser la vie culturelle et la prospérité économique des Canadiens sans affaiblir nos solides liens avec nos voisins du sud.

Relativement parlant, nos relations avec l'Europe ont pour nous plus d'importance que les relations des Etats-Unis avec l'Europe n'en ont pour les Américains.

Notre immigration continue de venir d'Europe dans une proportion de quarant-deux pour cent. Notre structure nationale se compose de groupes ethniques distincts, originaires d'Europe pour la plupart. Ces groupes n'ont pas été fondus dans un creuset canadien. Comme au sein de votre association, ils conservent et apprécient leurs liens avec l'Europe tout en étant heureux de leur nationalité canadienne.

La sécurité est un autre lien. La sécurité du Canada est inséparable de celle de l'Europe, et c'est pourquoi nous sommes membres de l'OTAN. Si nous avons des troupes en Europe (et de fait dans la République fédérale), ce n'est pas uniquement dans le but de défendre le continent européen, mais aussi de défendre les Canadiens. Une Europe occidentale forte et indépendante est d'une importance vitale pour l'indépendance canadienne. Les fins que nous poursuivons à l'OTAN trouvent leur complément dans l'accord que nous avons conclu avec la République fédérale pour l'entraînement de plusieurs bataillons des forces allemandes à la base des Forces canadiennes de Shilo, au Manitoba.

L'intérêt que porte le Canada à la manière dont la Communauté s'acquittera de ses responsabilités à l'égard de la communauté mondiale est évidemment naturel. Peut-être plus que toute autre nation industrialisée, le Canada est tributaire d'un ordre mondial de plus en plus libre et ouvert, particulièrement dans les sphères économique et commerciale. Il est clair que nous avons foncièrement intérêt à une libéralisation croissante des conditions du commerce dans le monde entier. Il est très important pour nous que soient évités les affrontements entre grands blocs, sujet également récent de préoccupations. On ne saurait sous-évaluer l'importance d'une ouverture de la Communauté sur l'extérieur. Dans un affrontement entre des géants économiques comme la Communauté élargie, les États-Unis et le Japon, nous aurions tous à perdre, et le Canada plus que d'autres.

Il s'ensuit que nos intérêts à l'égard de la République fédérale ne sont pas uniquement ceux d'un bon partenaire commercial, d'une nation avec laquelle nous avons en commun de nombreuses valeurs culturelles et politiques, d'un collègue à l'OTAN et à l'OCDE. Nous nous intéressons vivement au rôle joué par la République fédérale dans la Communauté européenne élargie. En tant que pays le plus peuplé et le plus puissant du point de vue économique, la République fédérale continuera d'y jouer un rôle très important. Comme partout ailleurs, le pouvoir peut être exercé bien ou mal. Dans le cas de la République fédérale, cette puissance a été utilisée avec intelligence et compte tenu des intérêts plus vastes de la collectivité mondiale. La République fédérale a joué un rôle de chef de file en essayant d'élaborer pour les Neuf des politiques dignes de confiance et orientées vers l'extérieur.

M. Scheel et moi étions à New York, à l'Assemblée générale des Nations Unies, un peu avant que M. Scheel vînt à Ottawa l'automne dernier. Sa visite à New York avait un caractère historique. L'admission des deux États allemands aux Nations Unies constituait un haut fait. Pour la République fédérale d'Allemagne, c'était une décision historique. Du point de vue de l'organisation mondiale, on se trouvait rapproché considérablement du but tant recherché de l'universalité. Pour l'Europe, cela donnait plus de substance et de signification à la détente. Lorsqu'il fut entrepris, ce processus signifiait l'ouverture de négociations conduisant à l'établissement de relations diplomatiques avec la République démocratique allemande.

Pour notre part, ce processus a commencé le 22 décembre 1972 lorsque le Gouvernement du Canada a annoncé qu'il était prêt à établir des relations diplomatiques avec le gouvernement de la République démocratique allemande et à avoir des entretiens à cette fin. Cette déclaration constituait une reconnaissance de la RDA par le Canada. Par l'intermédiaire de nos

ambassadeurs respectifs à Varsovie, nous discutons de l'établissement des relations diplomatiques depuis février 1973. Nous avons cherché à réaliser une compréhension mutuelle totale avant de conclure un accord au sujet des relations diplomatiques. Nous désirions obtenir des éclaircissements sur un certain nombre de points qui devaient être bien compris, estimions-nous, avant qu'un accord soit conclu. Nous avons posé des questions et la RDA a posé les siennes, et par ce processus nous avons éclairci un certain nombre de questions importantes.

A deux occasions, la plus récente étant à New York en septembre, j'ai discuté de la question avec le ministre des Affaires étrangères de la RDA, M. Otto Winzer. Bien que les entretiens aient duré plus longtemps que nous l'avions souhaité, le résultat final, vaudra bien, nous l'espérons, la persévérance et la patience qu'il a fallu déployer. L'une de nos principales préoccupations a été la question de la réunification des familles, que nous désirons voir réglée le plus tôt possible en fonction de principes humanitaires.

Le Gouvernement du Canada a aussi annoncé son intention de proposer des négociations sur une base appropriée en vue d'échanges commerciaux entre le Canada et la RDA, lorsque des relations diplomatiques seront établies.

Dans ma déclaration à l'Assemblée générale des Nations Unies, j'ai tenu non seulement à souhaiter la bienvenue aux deux Etats allemands, mais à louer les qualités politiques, la largeur de vues qui avaient permis cette réalisation. Les qualités politiques auxquelles je faisais allusion étaient celles que manifestait l'"Ospolitik" poursuivie avec adresse, détermination et courage par le chancelier Willie Brandt et par le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne.

J'approuve hautement ces principes. C'est le point de vue rationnel de longue portée, qui tient compte des responsabilités à l'échelle mondiale comme des responsabilités nationales. Cette manière de voir les choses caractérisait la participation de l'Allemagne fédérale à la Conférence de Washington cette semaine. Je crois pouvoir dire qu'elle inspirait aussi le rôle joué par le Canada à la Conférence. Je ne doute aucunement que ce soit là l'attitude dont nous avons tous besoin pour relever les très graves défis qui nous attendent.